La Croix de Guerre à deux villes du Nord

A Poix-du-Nord, on célébra en outre l'amitié franco-anglaise

Lundi 5 juin a eu lieu à Poix-du-Nord, la double cérémonie de la remise officielle de la Croix de Guerre à la Ville et de l'inauguration du « Keighleg'Hall » par l'alderman Bins ancien maire de la ville de Keighley (Angleterre).

Cette fête qui avait attiré à Poix-du-Nord une foule qu'on peut évaluer à plus de dix mille personnes, était placée sous la présidence de M. Daniel Vincent, ancien ministre, député-maire de Le Quesnoy, en présence de MM. le Conseiller de Préfecture, Leroy, Sous-Préfet d'Avesnes ; Bersez et Dehove, sénateurs ; Cantineau, conseiller général ; Williot, conseiller d'arrondissement et d'autres personnalités politiques de la région ; Conseillor Longton, maire de la ville de Keighley ; Alderman Albert Smith ; Conseillor W. A. Grigg ; Conseillor G. A. Calverley et Samuel Clough, anciens maires de la ville de Keighley et d'environ quatre-vingts notabilités de la cité anglaise.

La remise de la Croix de guerre par M. le lieutenant-colonel Frère, commandant le 1er R. I. eut lieu sur le perron de la mairie. Dans son discours, cet officier supérieur retraça les souffrances endurées par les habitants dont beaucoup furent victimes des gaz délétères.

M. Ducornet ensuite redit ce que ses concitoyens avaient souffert pendant l'occupation allemande et les efforts faits depuis pour rendre à la ville sa prospérité d'antan.

M. Dehove, sénateur du Nord, apporta des paroles de paix et de consolation ; M. Bersez, sénateur du Nord s'exprima au nom de la population du Cambrésis et M. Daniel Vincent souligna l'invincible optimisme des habitants de Poix-du-Nord.

Un cortège se forma ensuite. En tête figurait une cavalcade historique puis venaient les officiels.

Sur le kiosque de la place Talma, remise fut faite du Keighley Hall dont l'architecture est superbe.

Le discours prononcé en français par M. l'Alderman Burs, fut fréquemment coupé d'applaudissements.

D'autres orateurs prirent encore la parole puis un chœur de jeunes filles fut vivement applaudi.

La journée se termina par des concerts publics et un feu d'artifice.

A Maresches

Dimanche, à 15 heures, une cérémonie émouvante s'est déroulée à Maresches, à l'occasion de la remise de la croix de guerre, à la commune, par M. le commandant Dagellier, du 127e R. I., représentant M. le général commandant le 1er corps d'armée.

La cérémonie était placée sous la haute présidence de M. Daniel-Vincent, député et ancien ministre qui avait à ses côtés M. Pasqual, député du Nord, M. Leroy, sous-préfet d'Avesnes, M. Jules Cartier, conseiller général, M. Emile Vincent, M. Courmont, secrétaire général de la Préfecture, etc...

M. Carrette, maire de Maresches, reçut les autorités qui assistèrent d'abord au défilé des sociétés invitées pour la circonstance, au nombre desquelles nous devons citer :

L'harmonie municipale de Préseau ; les A. C. de Préseau ; la société de secours mutuels de Préseau ; la société des trompettes de Vendegies-sur-Ecaillon ; la société de gymnastique, les A. C. de Vendegies ; les A. C. de Villers-Pol ; les A. C. de Maresches.

Des discours furent prononcés par M. le Commandant Dagalloix qui retraça en quelques mots le courage héroïque de la population de Maresches. Par M. Carrette, maire qui sut dépeindre en termes émus le courage persévérant de ses concitoyens qui mirent toute leur ardeur à faire renaître le village de ses ruines. Par M. Pasqual, député qui loua la ferme ténacité et le courage civique des gens du pays.

M. Daniel-Vincent ensuite, s'adressant plus particulièrement à la jeunesse de Maresches, incita l'exemple de ses aînés, en qui demandant de nous faire une France plus forte encore dans le droit et la liberté.

La nombreuse assistance alla faire ensuite une courte visite au monument des morts de la grande guerre, que M. Daniel-Vincent avait tenu à saluer avec tous les drapeaux assistant à la fête.

La soirée se termina par des exercices de gymnastique et un concert qui obtint un grand succès.

Une ménagère de Râches a été brûlée vive

Un épouvantable accident s'est produit à Râches.

Mme Georges Lefebvre, née Sidonie Delplanque, 41 ans, cabaretière, vaquait aux soins de son ménage, dans sa cuisine. Elle se trouvait près du poêle, lorsqu'une fenêtre s'étant ouverte, un violent courant d'air s'établit. Un retour de flammes se produisit et le feu se communiqua aux vêtements de Mme Lefebvre.

La malheureuse se sauva en appelant au secours. A ses cris déchirants, son mari accourut et arracha ses effets — non sans se brûler cruellement aux mains.

Mais Mme Lefebvre portait déjà de profondes brûlures sur tout le corps. Malgré les soins qui lui furent prodigués, elle expirait mardi dans la matinée, après d'atroces souffrances.

Ce terrible accident a produit à Râches une émotion intense.

Un canon, en explosant a aveuglé un Auchellois

Lundi, vers 15 heures, au moment du retour à Auchel d'une des sociétés de musique de la commune ayant participé au concours international de musique, à Lille, un Auchellois, M. Arthur Darras, bien connu dans la région, voulut célébrer le succès obtenu par l'Harmonie du Commerce au dit concours, par une salve de coups de canon.

Tout était prêt en temps voulu et au passage de l'Harmonie, le premier coup de canon éclatait. M. Darras entreprit d'en tirer un second. Mal lui en prit. La déflagration de la poudre provoqua l'explosion de la pièce et le malheureux fut atteint en pleine figure.

Atrocement brûlé, il se tordait en d'indescriptibles souffrances. Un médecin, mandé en hâte, déclara ne pouvoir se prononcer sur l'état de M. Darras, dont la vue semble menacée.

GRAINE DE BANDITS

Roger Solante, douze ans, dit « Ma Nounou », et Eugène Renaud, onze ans, dit « Gégène », domiciliés chez leurs parents, 18, rue Dumesnil, à Asnières, se sont bien amusés, dimanche, mais ils sont maintenant en prison.

Les deux enfants s'étaient rendus au marché d'Asnières. Après avoir dérobé quelques poignées de cerises, ils s'emparèrent de l'âne d'un maraîcher de Gennevilliers.

A cheval sur le bourricot, ils partirent pour Argenteuil, et ce fut un gai voyage. Mais fatigués sans doute de ce sport, les deux gamins proposèrent l'âne à des forains, en disant que leurs parents avaient besoin d'argent et qu'ils les avaient chargés de vendre l'animal. Comme ils ne trouvaient pas d'acquéreur, ils retournèrent tranquillement à Asnières.

Chemin faisant, ils apprirent que le propriétaire du bourricot proposait une forte récompense à qui le lui ramènerait.

A minuit, ils sonnèrent rue des Agnettes au domicile de M. Hautebert, pensant toucher la récompense, mais ils furent reçus par deux agents, qui les arrêtèrent et les conduisirent au commissariat de police d'Asnières.

Interrogés par le magistrat, ils avouèrent que depuis deux mois ils vivaient de vols. Ils allaient, à l'heure où les commerçants déjeunaient, dans les épiceries, les merceries et boulangeries, et ils dérobaient des marchandises. Souvent même, l'un d'eux se faufilait à quatre pattes jusqu'au tiroir-caisse, pendant que son camarade faisait le guet.

Malgré leur jeune âge, Renaud et Solante ont été envoyés au dépôt.

Un orage terrible ravage le Calvados

Caen, 6 juin. — Un orage extrêmement violent a éclaté dans le Calvados, entre St-Pierre-sur-Dives et Mézidon.

Une trombe de grêlons de la grosseur d'une noisette, qui a couvert le sol d'une couche de 3 centimètres d'épaisseur, et une pluie torrentielle, accompagnée de tonnerre, se sont abattues.

Les dégâts sont très élevés. Toute la végétation est détruite sur une distance de plusieurs milliers d'hectares, les arbres sont déracinés, la rivière la Dives, déborde, et les ponts sont obstrués par la grêle.

La population est consternée.

Un soldat meurtrier

Lunéville, 6 juin. — Un drame rapide s'est déroulé à Lunéville, hier soir, vers 23 heures 30; M. Alfred Thomas, cordonnier, 43 ans, se trouvait sur le seuil de la caserne Beauveau, désaffectée en vue d'assurer le logement aux familles nombreuses quand il fut provoqué, sans motif plausible, par Gabriel Lunoir, du 8e dragons, âgé de 21 ans, appartenant au recrutement de la Seine.

Plusieurs détonations retentirent. Lunoir tira à bout portant sur le malheureux cordonnier, qui roula sur le trottoir et expira immédiatement.

Le meurtrier essaya de prendre la fuite dans la direction de la rue de Chanzy. Deux officiers s'élancèrent alors sur ses traces.

Sur le point d'être arrêté, Lunoir tenta de se brûler la cervelle. La balle arracha l'œil droit de son orbite, mais on croit que la blessure ne sera pas mortelle.

Alfred Thomas, la victime, avait reçu plusieurs projectiles dans la poitrine, il laisse une veuve et huit enfants.

L'autopsie du cadavre sera pratiquée aujourd'hui par le médecin légiste.

Le Cabinet Japonais a démissionné

New-York, 6 juin. — Un télégramme annonce que le cabinet japonais a démissionné.

Au Congrès Confédéral de l'Union des Locataires

La deuxième journée

La deuxième journée du Congrès de l'U. C. L. s'est ouverte à Lille, lundi, à 9 heures du matin, sous la présidence de Berthaud, de la Loire.

Le rapport moral fut d'abord adopté, puis vint ensuite le rapport sur la propagande, le journal et le projet de la municipalisation des logements.

LAUNAT donna lecture d'un rapport sur la municipalisation qui, très documenté, fit l'admiration de tout le Congrès.

Dans ce projet, il est dit que la municipalisation serait obligatoire dans toutes les communes de plus de 10.000 habitants.

Après une longue, mais très intéressante discussion, il fut décidé que la mesure s'étendrait à toutes les communes.

L'ensemble du rapport fut adopté avec cette modification.

SCHUTTERLE, du Rhône, donna lecture de son rapport sur le journal.

La séance du matin fut ensuite levée.

La séance du soir s'est ouverte à 14 heures, sous la présidence de Schutterlé, du Rhône.

MULLER donna lecture du rapport sur les régions libérées, rapport très documenté, où Lombart, délégué de l'Ustica, est venu apporter ses compétences techniques.

Ce rapport est divisé en trois parties :

1. Démarches faites par les différentes organisations pour la solution de ce problème;

2. Moyen de reconstruction par la main-d'œuvre allemande;

3. Etude d'une organisation dans le genre des Ghildes allemands (coopératives composées des organisations ouvrières).

Ce rapport fut adopté à l'unanimité.

Le dernier rapport est celui sur la nouvelle loi des loyers.

Ce rapport fut adopté à l'unanimité.

Le Congrès décida de combattre la loi actuelle par tous les moyens en son pouvoir.

Le Comité exécutif a été réélu. Cinq nouveaux membres y ont été adjoints, ce qui porte le Comité à vingt membres.

Paris a été désigné comme lieu du prochain Congrès national.

Le Statut des fonctionnaires

Paris, 6 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Millerand.

M. Poincaré a mis ses collègues au courant de la situation extérieure. Le Conseil s'est ensuite longuement occupé de la question des fonctionnaires et des instructions destinées à rappeler quelques-uns d'entre eux à la conscience de leurs devoirs envers le gouvernement de la République.

Le Conseil a décidé de demander à la Commission compétente de la Chambre de faire venir le plus tôt possible en discussion le projet sur le statut des fonctionnaires.

Les Reines des villes belges à l'Hôtel de Ville de Paris

Paris, 6 juin. — La ville de Paris a reçu, ce matin, dans les salons de l'Hôtel de Ville, les petites « reines » des villes de Belgique.

M. Marin, président du Conseil général de la Seine, qui avait invité les « reines », a prononcé une allocution de bienvenue.

M. Delsol, vice-président du Conseil municipal, présenta, lui aussi, les souhaits de la ville de Paris, « se réjouissant de cette nouvelle manifestation d'amitié franco-belge. »

M. Roche, directeur du cabinet de M. Autrand, au nom du préfet de la Seine, associa l'administration à cette cordiale réception.

MM. Clément Philippe, au nom des Amitiés belges; le général de Heutsch, instructeur du Roi, et M. Foucard, bourgmestre de Schaerbeek, répondirent, remerciant la ville de Paris de l'accueil chaleureux fait aux « reines » des villes belges.

A cette réception assistaient le baron Van Zuylen, d'Ostende, et la baronne Delacroix, longtemps prisonnière des Allemands pour espionnage; la comtesse de Béthune, et de nombreuses personnalités belges.

Les reines de Belgique, ayant à leur tête la reine des plages, Mlle Marie Michiels, qui tient lieu, chez nos alliés, de reine des reines, ont invité pour le 25 juin, à Ostende, les reines de Strasbourg, de Metz et de Lille.

Le Drame Quotidien

Paris, 6 juin. — Une tentative d'assassinat vient d'être commise, 11, rue de Castaglione, sur la personne de M. Van Julio Caneghein, 48 ans, sujet anglais, célibataire, directeur d'une agence de voyages à cette adresse et dont le domicile personnel est 61, rue Mozart.

La coupable se nomme Eugénie Dutrieux, née le 2 octobre 1883, à Paris dans le 18e arrondissement, sans profession, et demeurant, 14, rue Copernic.

Cette jeune femme avait vécu maritalement pendant quelque temps avec M. Caneghein et comme ce dernier avait manifesté dernièrement l'intention de la quitter pour aller vivre avec sa mère, Eugénie Dutrieux en avait conçu un vif dépit.

Elle s'était rendue à plusieurs reprises rue de Castiglione pour demander à son ami de ne pas donner suite à son projet. Aujourd'hui elle s'est présentée entre 1 h. et 2 heures rue de Castiglione.

Après une brève discussion elle a tiré une balle de revolver sur son amant qui a été atteint à la nuque du côté gauche.

La balle est ressortie par la joue du côté droit.

Le blessé a été transporté tout d'abord à l'hôpital de la Charité où il a reçu des soins. Il sera transféré plus tard dans une maison de santé. Son état est sérieux, mais sa vie ne paraît pas en danger.

La jeune femme a été désarmée aussitôt après avoir commis son acte et conduite au commissariat de la place Vendôme, où elle a été interrogée par M. Warrain, juge d'instruction qui avait été désigné aussitôt par le parquet.

LE LAIT à 80 CENTIMES

Paris, 6 juin. — Depuis hier, à la suite d'un accord entre le préfet de police et les laitiers, le prix du lait a été ramené de 0 fr. 90 à 0 fr. 80 à Paris.

La plupart des crèmeries parisiennes ont immédiatement adopté ces nouveaux prix.

Les Jeux olympiques auront-ils lieu à Paris ?

Paris, 6 juin. — Le Comité Olympique français, réuni ce soir, a décidé, après examen de la situation, qu'il était de toute nécessité que les jeux olympiques aient lieu à Paris.

Demain matin, les délégués des quarante-et-une nations composant le Comité Olympique International se réuniront au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

Une mère a refusé le corps de son enfant tué

Dimanche soir, vers 5 heures et demie, à l'arrêt de l'octroi de la Porte-de-France, à Grenoble un tramway a écrasé un gamin de 9 ans qui, s'amusait à s'accrocher au convoi.

Le gamin, le jeune Paul Golfier, a glissé sur la voie, entre les deuxième et troisième remorques, et a été tué net.

La victime avait plusieurs fractures du crâne et le bras gauche littéralement broyé.

On songea alors à faire transporter le cadavre au domicile de la mère, qui vit avec un sieur Roheye, 34, quai Perrière

Mais la mère refusa absolument de recevoir la dépouille de son fils, et on dut se résoudre à transporter le cadavre à l'Ecole de médecine.

Un notaire, un juge, un huissier sont inculpés de trafic d'or

Angers, 6 juin. — La police mobile d'Angers enquête depuis plusieurs jours aux Sables-d'Olonne au sujet d'une grosse affaire de trafic d'or qui a eu pour théâtre Moutiers-les-Mauxfaits.

Deux bijoutiers de Moustiers-les-Mauxfaits, un notaire et suppléant de juge de paix de la même ville, un huissier à la Roche-sur-Yon, et un fabricant de bijoux à Paris, rue Oberkampf, sont inculpés dans cette affaire qui peut donner lieu à des surprises.

Un fou assassin s'est évadé en chemise

Chambéry, 6 juin. — Gatti, l'auteur du meurtre de l'enfant mutilé trouvé au lieudit « Chèvre morte », sur la voie ferrée près de Dijon et qui avait été interné à l'asile d'aliénés de Sassens, s'est évadé cette nuit, en chemise. La gendarmerie fait des recherches.

L'ex-ministre Scheidemann victime d'un attentat

Cassel, 6 juin. — Le bourgmestre de Cassel, l'ancien ministre Scheidemann, a été attaqué, hier après-midi, tandis qu'il se promenait en compagnie de sa fille et de sa petite-fille aux environs de Wilhelmshoehe, par un individu d'une vingtaine d'années qui, à l'aide d'une seringue, a projeté sur lui un liquide dont la nature n'a pu encore être établie.

M. Scheidemann a tiré deux coups de revolver sur son agresseur, qui a pris la fuite et n'a pu être rattrapé.

M. Scheidemann a eu, à la suite de l'attentat, un évanouissement dont il s'est remis promptement.

Une enquête est ouverte et un chimiste est chargé d'analyser le liquide, que l'on suppose être une solution d'acide prussique.

Le parti socialiste majoritaire de Cassel a invité ses adhérents pour mercredi à manifester contre cet attentat.

MANIFESTATIONS MONARCHISTES

Dans la nuit de vendredi à samedi, un drapeau aux nouvelles couleurs nationales arboré à l'entrée de l'exposition artistique, avait été enlevé dans la nuit de samedi à dimanche. On a arraché les drapeaux arborés sur les bâtiments où devaient avoir lieu un congrès de la jeunesse démocratique.

ROUBAIX

REDACTION : 29, rue Pauvrée. Tél. 9.51
DEPOT CENTRAL : 12, rue du Bassin

Odieuse agression

Mme Mathilde Decuyper-Mullens, âgée de 54 ans, repasseuse, demeurant rue des Anges, 109, a été victime, lundi soir, d'une agression d'une audace incroyable. Vers 6 heures et demie, elle se rendit chez sa voisine, Mme Odou. Tandis que cette dernière se trouvait dans sa chambre à coucher, trois jeunes gens se présentèrent. A peine entrés, l'un d'eux courut à la porte de la chambre, qu'il ferma à clef, pour empêcher Mme Odou de sortir ; les autres se jetèrent sur Mme Decuyper, qui dut subir successivement, les gestes odieux des trois individus.

Les malfaiteurs délivrèrent alors la prisonnière qu'ils réduisirent au silence en la rouant de coups.

Les deux femmes se sont rendues hier au commissariat du 2e arrondissement, où elles ont déposé plainte et fait des déclarations circonstanciées. Elles ont remarqué que leurs agresseures étaient légèrement pris de boisson. En perpétrant leur forfait, les trois hommes se sont interpellés à diverses reprise, et la victime croit pouvoir assurer qu'ils répondent aux noms de Ovaert, Sauvage et Brasseur.

M. Flament, commissaire de police, a ouvert une enquête.

ORPHEON des ANCIENS COMBATTANTS

Demain, à 19 h. 30, répétition générale des choeurs qui seront chantés dimanche prochain, à Haubourdin. Dernières dispositions à prendre pour cette sortie.

POUR NOS SAPEURS

M. Henri Deleporte, pharmacien, rue du Moulin, a fait parvenir à M. Craye, capitaine des sapeurs-pompiers, une somme de 100 francs, destinée à la caisse de secours en remerciement pour les secours rapides et efficaces apportés, lors de l'incendie du 1er juin, à protéger son habitation.

MM. Duvivier, Six et Senacq, ingénieurs constructeurs, rue de Sébastopol, ont fait parvenir également une somme de 100 fr., en reconnaissance de la promptitude apportée à combattre l'incendie du 3 juin.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Nous rappelons que le cours de petite chirurgie pour les personnes suivant les cours d'infirmières aura lieu mercredi 7 courant, à 7 heures 30 très précises, au Foyer des Amicales laïques, 42, rue d'Alsace.

Les membres de l'Union des Femmes de France sont priés d'y assister.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jeanne Nincq, rue Guinguette, 11. — Léon De Leu, rue Ouest, 101. — Albert Verbeke, Place Progrès 21. — Jean Pennel, rue Inkermann, 176. — Noël Ploegaerts, rue Barbe d'Or, 22. — Léon Tiberghien, rue Moulin, 157. — Roger Gourmet, rue Soubise, 112. — Jean Hubeau, rue Paix, 39. — Edouard Houset, rue Inkermann, 54. — Yvonne Lesceux, rue Long-Haies.

Publications. — Marice Rogge, journalier et Nathalie Buysse, journalière. — Emile Vantleghen, tisserand et Jeanne Vanwyngene, soigneuse. — Léon Chrétien, négociant, et Simonne Hottelart, sans profession.

Décès. — Bertrand Meunier, 20 jours, rue Filatures, 61. — Léon Rasseneur, 51 ans, rue Bon Rasoir, 23. — Clémentine Looze, épouse Lanokrock, 63 ans, rue Perche. — Henri Plays, époux Penant, 41 ans, rue Philippeville, 9. — Germaine Glorieux, 24 ans, rue Cicéron, 3. — Léonce Dekeysen, époux Giraud, 32 ans, rue Milton, 4. — Jeanne Squivée, 45 ans, rue Potennerie, 40. — Théophile Lefebvre, 42 ans, rue Industrie, 135. — Evelina Delfortrie, épouse Verguchten, 28 ans, A. J. Lagache. — Albert Laurent, 2 mois, rue Barbe d'Or, 23. — Léonie Haquette, 71 ans, rue Sentier, 8. — Georgette Brocard, 4 mois, rue Arts, 132. — Florentin Leconte, 77 ans, rue Biskra, 19. — Louis Gobrecht, 77 ans, rue Decrème, 173. — Mariette Déal, 1 mois, rue Tileul, 147.

TOURCOING

BUREAU : 2, Place de l'Hôtel de Ville
Téléphone : 2,55

UNE SEXAGENAIRE S'EST PENDUE

Hier, vers 8 heures du matin, Mme Desrumeaux Léonie, 61 ans, ménagère, demeurant rue de l'Alma, 6, a été trouvée pendue dans son habitation.

Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

LES ACCIDENTS DE LA RUE

Lundi, vers 8 heures 30, l'automobile 6.582 D, appartenant à M. Bouchery Paul, 38 ans, demeurant rue de Roubaix, 85, et conduite par lui-même, a heurté, Grand'Place, près de la Société Générale, la bicyclette du nommé Lagauge Maurice, 31 ans, domicilié 14, rue du Dragon. Ce dernier a été renversé et s'est relevé avec quelques contusions et une égratignure à la main. La bicyclette a été sérieusement endommagée. M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, enquête.

FESTIVAL INTERNATIONAL

Aujourd'hui, mercredi, à 19 heures 30, très précises, réunion des présidents de quartiers, chez M. Ronsse, café du Centre, 2, place de la République.

Les habitants des quartiers ayant des idées personnelles à soumettre au comité central, au sujet du festival des 13-14 et 15 août, son invités à les adresser d'urgence au secrétariat 2, place de l'Hôtel de Ville. Jeudi 8 juin, au même local, à 19 h. 30, Réunion de la commission technique. Le comité central fait un pressant appel auprès des présidents et secrétaires de toutes nos sociétés locales pour faire acte de présence à cette réunion et assurer ainsi un plein succès à cette fête.

CONCERT PUBLIC

La Société Chorale « L'Amitié », sous la direction de M. A. Lerouge, donnera jeudi prochain à 20 heures, dans le hall de la Bourse du Commerce, un concert public. Au programme, nous notons :

Aubade à la Châtelaine (chœur de Dard-Janin); Les Emigrants (chœur de Alvens) ; Le Dernier Pardon, Gustave Baudart ; Hamlet, de A. Thomas ; La Cocarde de Mimi Pinson, de Goublier ; Sapho, de Massenet.

Faites votre CUISINE - au Gaz -

GRAND CHOIX D'APPAREILS en vente et en location, au Magasin, 27, RUE CARNOT. — RAPIDITE, PROPRETE, ECONOMIE. 38

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Au 30 avril, Tourcoing comptait 78.734 habitants.

Dans le courant du mois de mai, la Mairie a enregistré : 233 personnes venant de l'extérieur, et 115 naissances ; 83 personnes décédées; 195 ayant quitté la ville.

Le chiffre de la population au 30 mai est donc de 78.804 habitants.

PRIMES D'ALLAITEMENT

Le paiement des mandats pour le mois de mai aura lieu au siège du Bureau de Bienfaisance, le jeudi 8 juin 1922, de 9 h. à 11 heures.

Les bénéficiaires sont priées de se munir de la carte verte délivrée par la Sauvegarde des Nourrissons.

LA DIVAGATION DES CHIENS

La mairie nous rappelle que la divagation des chiens est absolument interdite dune manière permanente, sauf pour les chiens de berger, de bouvier et de chasse, qui sont admis à circuler librement, mais uniquement pour l'usage auquel ils sont employés.

Les personnes qui ne se conformeront pas aux prescriptions des dits arrêtés, seront poursuivies.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

BRAVO, LES CHARBONNIERS ! — M. Colsenet, commissaire de police, ayant fait procéder à la vérification des sacs de charbon mis en vente par plusieurs marchands, n'a relevé aucune contravention.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 8 juin, les consultations auront lieu dans l'ordre ci-après : école de filles du Touquet : première séance à 9 heures, pour les noms commençant par les lettres A à G; deuxième séance, à 10 heures, pour les lettres H à Z. — Ecole de filles du Centre : première séance, à 14 h. 30, pour les lettres A à G; deuxième séance, à 15 h. 30, pour les lettres H à Z.

VACCINATION GRATUITE. — Jeudi 8 juin, première séance de vaccination gratuite; 1. à 10 h., à l'école de garçons de la rue du Sapin-Vert; 2. à 11 h., à l'école de filles du Touquet; 3, à 16 h., à l'école de filles du Centre; en outre, les enfants d'un an pourront être vaccinés gratuitement aux séances de consultations de nourrissons.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Germaine Duthoit, rue Thiers, 4. — Denise Espriet, rue de Lorraine, 23. — Solange Scalbert, rue des Lilas, 3. — Flore Vancallemont, rue de Mouscron, 202 bis.

Publications. — Gustave D'Hoop, ouvrier huilier et Willaeys Zulma, sans profession. — Robert Dujardin, corroyeur et Jeanne Deblauwe, moulineuse. — Emile Vantleghem, tisserand et Jeanne Vanwyngene, soigneuse. — Victor Mercier, homme de peine et Yvonne Dutilleul, soigneuse.

Décès. — Marie Vandepoortele, épouse Verdonck, 61 ans, rue Houzet, 27.— Hélène Boonaert 22 ans sans profession, rue Charles-Quint, 43.

CROIX

FORAIN BLESSE A LA DUCASSE. — M. Alfred Demogand, patron d'un manège actuellement installé sur la Grand'Place, a eu dimanche l'avant-bras droit pris dans un engrenage qu'il était occupé à graisser.

Transporté à l'hôpital de la Fraternité, il y a été opéré hier. L'amputation s'est effectuée normalement. Hier soir, l'état général du blessé était satisfaisant.

WASQUEHAL

NOS GYMNASTES A MARSEILLE. — Nous apprenons avec plaisir que quatre gymnastes de la société de gymnastique « L'Espérance » de Wasquehal, viennent de remporter un brillant succès au 44e Concours Fédéral de l'Union des Sociétés de France, qui a eu lieu à Marseille les 4 et 5 juin.

Au championnat athlétique individuel, Paul Hantson, champion de France 1921, obtient le 2e prix : Jules Voisin le 4e prix ; Kléber Prouvost le 19e prix ; Louis Soyez le 32e prix.

En outre, la section formée par la Fédération des Sociétés de Gymnastique de Roubaix-Tourcoing et leurs cantons, a obtenu le 1er prix d'ex-

---

FEUILLETON DU 7 JUIN. — N° 20

SANG MAUDIT

par ELY MONTCLERC

Notre chambre était comme celle-ci, à côté de la sienne, et le bruit me réveillait; toi non... On eût dit que les pas de mon pauvre père résonnaient jusqu'au fond de mon cœur.

Oh ! les tristes heures, ma mignonne, et qu'il est heureux pour toi qu'elles aient glissé sur tes jours, sans y laisser leur trace. Moi, cela m'a rendue grave, dès l'enfance...

— Et tu as été, ma Denise bien-aimée, mon amie, ma protectrice, mon bon ange, et ton âme si noble s'est élargie au contact de ces douleurs.

Quant à ta pauvre Marie-Thé, elle n'a rien perdu pour attendre, va... Si ses premières années furent pleines de soleil, j'entrevois pour le reste de son existence des nuages, de la brume, une tristesse sans bornes.

— Je veux espérer le contraire.

Tu es chrétienne, ma sœur, tu accepteras, résignée, ta souffrance, parce que la souffrance est un mal nécessaire. Qui n'a pas pleuré, quiconque ignore la douleur est incapable de comprendre ce sentiment divin que l'on nomme la pitié.

La jeune fille ne répondit pas ; elle tenait le front incliné sur sa poitrine oppressée, son front lourd de tristesse et de désespérance.

Elle éprouvait un sentiment de pudeur bizarre qui lui faisait refréner ses plaintes.

Depuis assez longtemps, d'ailleurs, elle importunait son aînée de confidences sur sa malheureuse passion, et il ne fallait rien moins que l'inlassable patience de sa sœur pour les écouter, ces confidences, avec toujours le même sourire indulgent.

Dans la pièce voisine, les pas de Richard retentissaient toujours.

—Je pensais, dit Denise, qu'ils avaient, oncle Renaud et lui, à parler longuement; je me trompais ! elle n'aura guère leur conférence !

Une porte cachée par des draperies de cretonne à fleurs faisait communiquer les deux chambres, mais il était extrêmement rare qu'elle servît de part et d'autre.

Richard, cela se conçoit, n'avait jamais pénétré dans le domaine privé des deux sœurs.

A peine s'il passait parfois la tête dans l'entrebâillement de la porte pour crier gaiement : « Bonjour ! »

Et encore ce temps-là n'était plus !

L'année précédente oui, quand tout le monde vivait heureux ! Aujourd'hui, la gaîté d'antan avait disparu pour ne plus revenir.

Soudain, la promenade monotone du jeune homme s'interrompit.

— C'est heureux ! ne put s'empêcher de maugréer Denise, il commençait à me porter sur les nerfs... Je le prierai, demain, de mettre des pantoufles feutrées quand ces velléités le reprendront.

Il est plus de dix heures, ne veux-tu pas te mettre au lit, mignonne ? Tu dois être horriblement lasse, après tous ces assauts.

— Non, c'est même curieux, je me sens au contraire agitée avec des besoins d'aller, de venir... Tantôt oui, j'eus une heure de cruelle prostration.

Mais c'est passé, et maintenant je suis fiévreuse. J'ai la tête en feu.

Fait-il froid ?

— Non, comme cette après-midi. La température est exceptionnellement douce. Pourquoi me demandes-tu cela ?

Tu ne nourris pas, je présume, l'intention d'aller faire un tour au jardin ? L'heure et la saison sont on ne peut plus mal choisies.

— Non, ma grande, je voudrais seulement, si cela ne te gêne pas, respirer un peu à la fenêtre. L'air frais me calmera.

— A ton aise !

Attends, par exemple, que je t'enveloppe de ce châle, sinon tu prendrais du mal.

Maternelle, Denise entoura la taille mince de Marie-Thérèse des plis souples d'un grand châle léger et chaud.

— Comme tu es bonne pour moi ! murmura la jeune fille.

— Il me semble que je n'ai pas perdu maman quand je te vois si tendre, si attentionnée pour ta petite sœur, qui, elle, ne te cause que des ennuis, dit Marie-Thérèse

Tout en parlant, elle entourait de ses bras caressants le cou de son aînée, elle l'embrassait avec tendresse et Denise attendrie répondait par des baisers à ces baisers.

Puis, brusquement, Marie-Thérèse appuya sa tête sur l'épaule de sa sœur, et elle fondit en larmes.

— Je suis une méchante, une ingrate, se mit à bégayer la pauvrette, je reconnais bien mal les bontés, ma grande. Que veux-tu, c'est plus fort que moi, je ne puis m'empêcher de pleurer... il semble que la source de mes pleurs ne tarira jamais...

J'ai tant, tant de mal, si tu savais !

— Oui, oui, je sais, ma chérie, et je te plains sincèrement va.

Partager sa douleur avec une amie sincère, c'est diminuer d'autant le poids du fardeau.

Nous prierons ensemble, et Dieu te donnera la résignation.

Tout en parlant, elle entraînait sa cadette vers une croisée qu'elle ouvrait.

L'air du soir entra brusquement dans la grande pièce, activant la flamme du foyer, tandis que la lampe se mettait à filer envoyant au plafond un jet de fumée noire.

Es-tu bien certaine de ne pas avoir froid? insista encore Denise.

— Non, je t'assure, ce vent me rafraîchit le front ; ensuite, je serai plus calme et peut-être dormirai-je un peu.

— Quoi qu'il en soit ,nous ne resterons pas longtemps.

Dans le ciel couraient follement les nuages ; ils s'échevelaient sous les astres, produisant de fantastiques figures, qu'éclairait par intermittences la face narquoise de la lune.

Marie-Thérèse regardait fixement la voûte céleste, les yeux arrêtés sur Jupiter qui brillait paisible, projetant au loin sa pure lumière.

— Je voudrais savoir, dit-elle rêveuse, si l'on connaît sur les autres planètes nos misérables terrestres.

— N'en doute pas, répondit la raisonnable Denise.

Sois sûre que les habitants d'ailleurs ne sont pas mieux partagés que nous.

—Oh mon Dieu ! reprit la cadette, passant sans transition au sujet cher à son cœur, combien il est cruel de songer que l'être qu'on adore appartient à une autre.

Toi, dont l'esprit est si plein de ressources, trouve un moyen, je t'en conjure, ma grande, pour qu'il me soit permis de ne point assister au mariage de Richard.

Ce serait une épreuve au-dessus de mes forces.

Le murmure du vent empêcha les deux sœurs de percevoir non loin d'elles un soupir étouffé ; ou bien si elles l'entendirent, c'est aux esprits de la nuit qu'elles l'attribuèrent.

— Car enfin, poursuivit amèrement la jeune fille, il serait inutilement cruel d'exiger cela de moi.

Je me résigne, soit, j'accepte mon lot de souffrances, je consens à ce qu'il soit heureux loin de moi, près d'une femme adorée.

Je me défendrai de toute jalousie contre elle, je serai bonne, je l'aimerai.. je ferai du moins tous mes efforts pour y parvenir.

Oui, Denise, ta parole m'a convaincue, j'accomplirai en silence le sacrifice exigé. Par gratitude envers ceux qui nous ont recueillies, je ne troublerai pas de mes plaintes le bonheur de Richard, et si, plus tard on s'étonne de mon entêtement à rester fille, ta fertile imagination trouvera encore un motif plausible pour l'expliquer. Tout, je consens à tout sauf cela.

Le jour des noces, je veux être absente, je veux pouvoir pleurer librement mon bonheur perdu, mes rêves écroulés.

— oile ! n'aggrave donc pas ta peine en y cherchant sans cesse des complications, laisse ces idées. Il sera bien temps de chercher quand nous serons à l'heure décisive.

D'après ce que disait tante Henriette cette après-midi, les choses ne sont guère avancées... Richard n'a point encore l'agrément de... la personne sur laquelle il a jeté ses vues.

Rien ne se fera avant le printemps, et d'ici ce moment, j'espère bien l'avoir rendue tout à fait sage.

Tu comprendras grâce à moi, ma mie, qu'il peut exister d'autres joies ici-bas que les joies de l'amour partagé. Avec tes idées, ton éducation, tu ne songeras pas une minute, j'en suis sûre, à te révolter.

— Tu le vois ! fit simplement Marie-Thérèse.

Je subis ma destinée comme tous les humains. Aux uns elle apparaît souriante, aux autres amère... Mais tant pis pour moi qui ai le mauvais lot !

— Regarde donc bravement l'avenir, petite sœur ; tâche de l'oublier un peu pour reporter ta pensée vers ceux qui sont misérables, abandonnés, meurtris.

A ceux-là tu peux faire tant de bien ! Tu seras tout étonnée plus tard de rencontrer le bonheur au sein de ton sacrifice même.

Puis, qui sait ! Tu es si jeune ! Le temps apaise et fortifie... il effacera petit à petit la plaie de ton cœur ; un autre amour peut refleurir qui effacera jusqu'au souvenir de l'heure présente.

— Souvent nous avons parlé de cela, ma bien chère Denise ; souvent tu m'as insinué la même chose et chaque fois je t'ai répondu par une dénégation formelle.

Pourquoi revenir là-dessus ? Pourquoi souhaiter l'impossible ?

Richard ou rien, t'ai-je toujours affirmé. Richard ne m'aime pas, eh bien, je ne serai à personne, voilà tout !

Elle avait parlé haut, sans y prendre garde.

Son accent brisé retentit dans la nuit paisible, et, chose bizarre, à sa plainte doucement formulée une exclamation assourdie répliqua.

Violemment, les deux jeunes filles se rejetèrent en arrière, et, d'un mouvement brusque, Denise referma la fenêtre.

Marie-Thérèse, sous la lueur de la lampe, apparut plus pâle que le drap de sa robe.

Elle joign